

MESSAGE
AUX PARENTS



Votre enfant sait-il pédaler ? Le laissez-vous circuler seul à vélo ?

Le Savoir Rouler à Vélo est fait pour votre enfant. Il va lui permettre de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

Il s'inscrit dans tous les temps de vie de l'enfant, en club, à l'école, au centre de loisirs, etc.

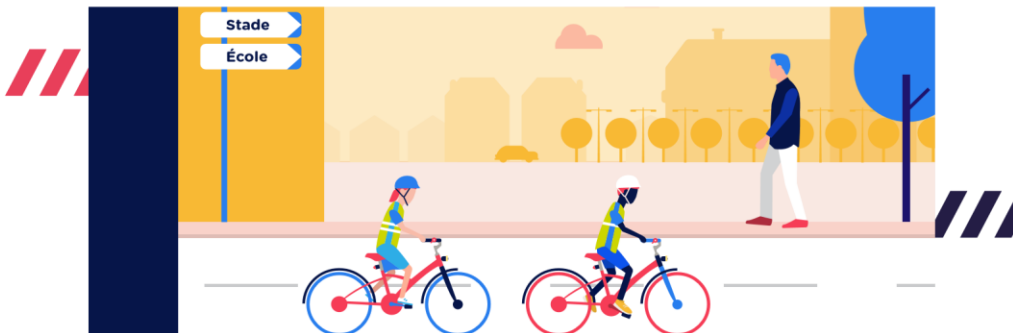
A l'école, il s'intègre parfaitement aux activités du « plan mercredi » et il contribue à valider l'attestation de première éducation à la route - APER.

Qu'est ce que ce programme apporte à votre enfant ?

En 10 heures, ce programme permet aux enfants de 6 à 11 ans de :

- devenir autonome à vélo
- pratiquer quotidiennement une activité physique
- se déplacer de manière écologique et économique

 www.savoirroulervelo.fr



Quelles sont les 3 étapes du Savoir Rouler à Vélo ?

BLOC 1 - Savoir Pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo

Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.

BLOC 2 - Savoir Circuler : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé

Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.

BLOC 3 - Savoir Rouler à Vélo : circuler en situation réelle

Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique (après validation des blocs 1 et 2 et suivant l'aisance de l'enfant à vélo).

C'est donc dans ce cadre que la Mairie de Saint Geniès Bellevue propose gratuitement aux enfants de la commune désireux de Savoir Rouler À Vélo (SRAV) une formation spécifique.

Patrick, membre de l'équipe de l'ALAE/ALSH et éducateur sportif, ayant obtenu les pré-requis nécessaires afin de dispenser cet enseignement, sera l'animateur en charge du SRAV (Savoir Rouler À Vélo).

Informations complémentaires :

- **Matériel nécessaire : 1 vélo en bon état, un casque et une paire de chaussures fermées.**
- **La formation SRAV d'un total de 10h se déroulera sur 4 temps lors de la 1^{ère} semaine des vacances scolaires de printemps : le lundi matin et après-midi (de 10h à midi et de 14h à 16h) et les matinées du mardi, mercredi et vendredi (de 10h à midi).**
- **Inscription à l'ALSH obligatoire.**
- **Possibilité de déposer votre enfant à partir de 7h30 et de le laisser à la cantine et en journée complète à l'ALSH.**
- **1 livret pédagogique de suivi sera remis à chaque enfant (ainsi, si le bloc 3 venait à ne pas être engagé, votre enfant pourra toujours le valider par la suite sur une formation ultérieure).**